

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL « VIN » DU COPA-COGECA DU 10.01.2018

ÉTAIENT PRÉSENTS: COSTE, ASSY, RAFFRAY, MONSEGU, JACQUEMOT, VERGER, COURREAU, TESSON, CRONE, BRAZIL, JOBOREK, JUNG, SCHWÖRER, VILAFRANCA, MASTROGIOVANNI, CASTELLI, BUSETTI, BOSCO, MARTIN, SALVI, CORBALAN, SOTGIA, RYTIROVA, CORRALES, MIRA, BASTO, DE SANTIS

SECRETARIAT: MIRIZZI

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

1. Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la dernière réunion

L'ordre du jour et le compte rendu de la dernière réunion sont approuvés.

2. Tour de table - informations sur le marché vitivinicole

Les délégations nationales présentent les dernières informations concernant la vendange 2017 et les prix sur les marchés. L'IRV-CIP donne des informations sur le secteur des pépinières.

3. Analyse du marché vitivinicole: perspectives et outils

Le Président présente une analyse du marché vitivinicole des dernières décennies, en mettant en lumière les différents facteurs qui ont eu des répercussions sur la production et les prix.

4. Information nutritionnelle - proposition d'auto-réglementation

Ignacio Sanchez (CEEV) présente une solution envisageable pour simplifier l'apport d'informations sur les ingrédients du vin et des vins aromatisés dans le cadre du projet de proposition d'auto-réglementation. Les délégations italienne et espagnole insistent sur le fait que le sucre utilisé pour les besoins de chaptalisation doit être mentionné dans la liste des ingrédients.

Le groupe de travail préconise d'avancer avec prudence sur la question des ingrédients et de ne pas se précipiter pour trouver une solution.

5. Introduction de la réforme de la PAC

le Secrétariat informe les membres des derniers éléments relatifs à la future PAC et le calendrier pour son adoption.

6. Débat de groupe sur la position relative à la PAC

Certains membres présentent leur point de vue et notamment les priorités à garder à l'esprit dans le débat sur la future PAC.

Le groupe de travail est d'accord pour dire qu'il faut maintenir la spécificité du secteur vitivinicole, tant en termes de financement que de règles verticales.

Le groupe de travail demande au Secrétariat de lancer des actions concrètes de lobbying et de communication sur ce sujet.

7. Divers

Les membres soulignent la nécessité de s'engager dans des actions de lobbying afin de convaincre la Commission européenne de la prolongation de l'autorisation pour le cuivre, considéré comme une substance primaire en viticulture, tant traditionnelle que biologique.

le Secrétariat s'engage à informer les membres de tout développement et à mener des actions telles que demandées par le groupe de travail.